



Elections générales des lundi 8, mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 décembre 2025

RESULTATS DU SCRUTIN

**Tout RECOURS contre les résultats du scrutin doit être déposé au Service du greffe de l'Université
du vendredi 12 décembre au mardi 16 décembre 2025 (16 heures 30).**

Les candidats effectifs et suppléants peuvent introduire un recours écrit, motivé, daté et signé devant la Commission électorale de l'Université ou étudiante (selon le corps électoral visé) contre les opérations de vote et de dépouillement. Le formulaire est disponible à la page <https://www.ulb.be/elections>. Il est soit déposé contre reçu, soit adressé par courriel à l'adresse elections@ulb.be.

La Commission électorale compétente statuera sur les recours éventuels au cours de sa séance du **jeudi 18 décembre 2025**.

SERVICE DU GREFFE DE L'UNIVERSITÉ

Bureaux : Bâtiment RT19 (niveau 4) – avenue F.D. Roosevelt, 19 – 1000 Bruxelles

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : M. Hubert VAN WEYENBERG 02 / 650 45 79 – Courriel : elections@ulb.be

Site Web : <https://www.ulb.be/elections>

Résultats du scrutin des 8, 9, 10 et 11 décembre 2025 :

PATGS – Commissions du Personnel